

OBSERVATOIRE DU COMMERCE DE DETAIL

Octobre 2017

2016

Sommaire

Contexte général : une année contrastée	3
1. Conjoncture : En 2016, le climat des affaires est plutôt défavorable	4
2. Emploi : léger fléchissement en 2016, dans un secteur relativement jeune et à majorité féminin	5
1.1. 5,7 % des salariés du secteur privé travaillent dans le Commerce de détail en 2016.....	5
1.2. Habillement et supermarchés prédominant dans l'emploi du secteur	5
1.3. Des salariés non-résidents en Principauté	6
1.4. Des salariés français à 73% et majoritairement féminins	6
1.5. Un secteur aux salariés relativement jeunes.....	7
3. Nombre d'établissements : niveau le plus bas depuis 10 ans	8
3.1. Plus de radiations d'établissements que de créations en 2016	8
3.2. Les magasins spécialisés prédominent	9
3.3. L'habillement, chef de file de l'équipement de la personne	9
3.4. SARL : la forme juridique qui monte	10
3.5. Des enseignes de près de 15 ans d'âge moyen.....	10
4. Chiffre d'affaires : plus d'un milliard et demi d'euros en 2016	11
4.1. Un chiffre d'affaires sectoriel en croissance à la faveur du commerce automobile	11
4.2. Le chiffre d'affaires des magasins spécialisés : la bijouterie/horlogerie devant l'habillement	12
4.3. Le commerce automobile en forte progression	13
5. PIB du secteur : -6,8 % en 2015	14
5.1. Une année 2015 en recul.....	14
5.2. Un secteur qui génère de la TVA	14
Annexe A : Glossaire des termes utilisés et des abréviations.....	15

Contexte général : une année contrastée

En 2016, le chiffre d'affaires global de la Principauté hors Activités financières et d'assurances est en repli (-1,2 %). Ce sont principalement deux secteurs d'activité importants en termes de chiffre d'affaires qui provoquent ce recul : les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (-10,2 %) et l'Industrie (-13,0 %).

Après un premier trimestre en léger recul, l'emploi progresse et finit l'année en hausse (+1,3 %). Si le nombre d'employeurs augmente également, le nombre d'heures travaillées est stable.

Pour ce qui concerne les créations d'activité, bien que le solde reste positif, le rythme des créations ralentit alors que celui des radiations progresse.

L'activité touristique annuelle quant à elle a été impactée négativement par l'attentat de Nice en juillet que le tourisme d'affaires n'a pas suffi à compenser.

Le secteur de l'immobilier enfin, reste à un niveau très élevé, dans le neuf comme dans l'ancien.

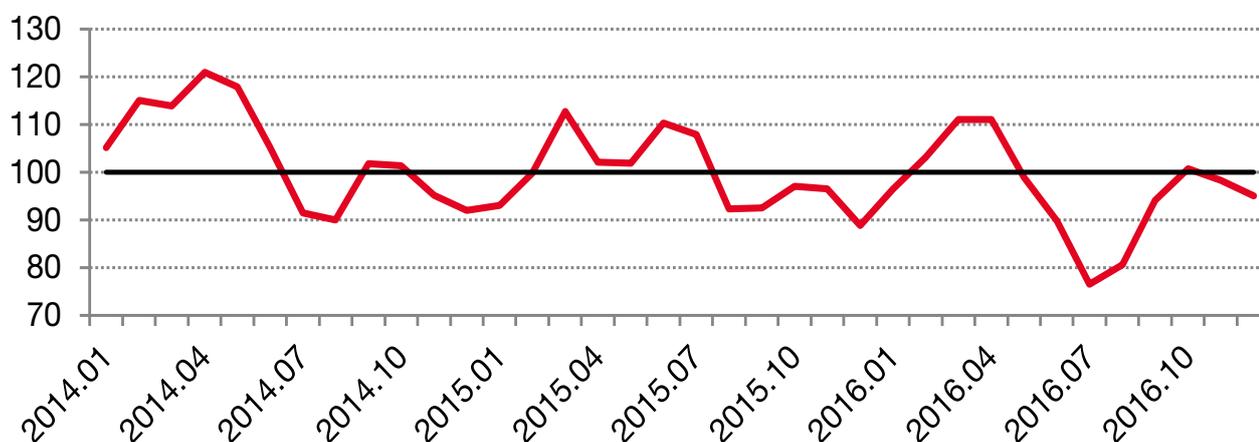
Après un premier trimestre positif, l'indicateur synthétique normalisé du climat des affaires du secteur, qui est calculé mensuellement depuis 2014, se situe en dessous de sa moyenne pour le reste de l'année.

C'est dans ce contexte économique qu'il convient de considérer les résultats présentés dans cet observatoire.

1. Conjoncture : En 2016, le climat des affaires est plutôt défavorable

Depuis janvier 2014, l'IMSEE a mis en place une enquête mensuelle de conjoncture dans le Commerce de détail permettant de retranscrire l'opinion d'un échantillon représentatif sur les perspectives de leur commerce (évolution des ventes, commandes, prix, effectifs, etc,...). Aucune donnée chiffrée n'est demandée : les questions sont qualitatives et trimodales (réponses « en hausse », « en baisse », « stable »).

Figure 1 : Indicateur synthétique normalisé du climat des affaires



Source : IMSEE

En 2016, le climat des affaires est plutôt défavorable. Malgré un bon début d'année, l'indicateur synthétique a été majoritairement en dessous de sa moyenne de longue période et a atteint son plus bas historique au mois de juillet.

Tableau 1 : Indicateur du climat des affaires et soldes d'opinion (en %)

	Moyenne depuis jan. 2014	2016											
		Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Climat des affaires	100	96	103	111	111	99	90	77	81	94	101	98	95
Perspectives générales d'activité	-10	-9	3	5	11	1	-14	-35	-28	-10	-4	-10	-24
Ventes passées	-11	-42	13	19	4	-45	-47	-61	-84	-45	-2	-7	-12
Ventes prévues	-9	-29	-32	-11	-8	-21	-35	-70	-44	35	33	28	-9
Stocks	28	36	47	34	39	36	40	-25	34	-24	34	35	20
Intention de commandes	-2	9	-9	-5	4	-20	-30	-65	-17	9	1	-3	-8
Prix passés ⁽¹⁾	1	-8		-3		-5		-3		-3		18	
Prix prévus	-3	2	-7	-6	-1	-29	-2	-25	-3	-4	2	9	3
Emploi passé	1	-7	-2	0	-7	-4	-1	3	39	-9	20	31	-7
Emploi prévu	6	3	-3	36	36	41	9	-7	-13	-8	-7	-6	-5
Situation de trésorerie ⁽¹⁾	0	-7		-18		-23		-7		-4		7	
Délais paiement clients ⁽²⁾	-7	-13						-3					
Délais règlement fournisseurs ⁽²⁾	-4	-2						-13					
Fréquentation	-25	-35	-36	-27	-37	-36	-22	-49	-48	-29	-37	-34	-28

⁽¹⁾ Variable bimestrielle (mois impairs)

⁽²⁾ Variable semestrielle

Source : IMSEE

Chaque question de l'enquête est analysée sous la forme d'un solde d'opinion qui reprend l'ensemble des réponses (positives, intermédiaires et négatives) exprimées par les répondants. Le solde d'opinion correspond à la différence entre le pourcentage pondéré de réponses positives et le pourcentage pondéré de réponses négatives à la question. Plus généralement, c'est le rapport entre le nombre de « + » et « - » et le nombre de répondants à la question.

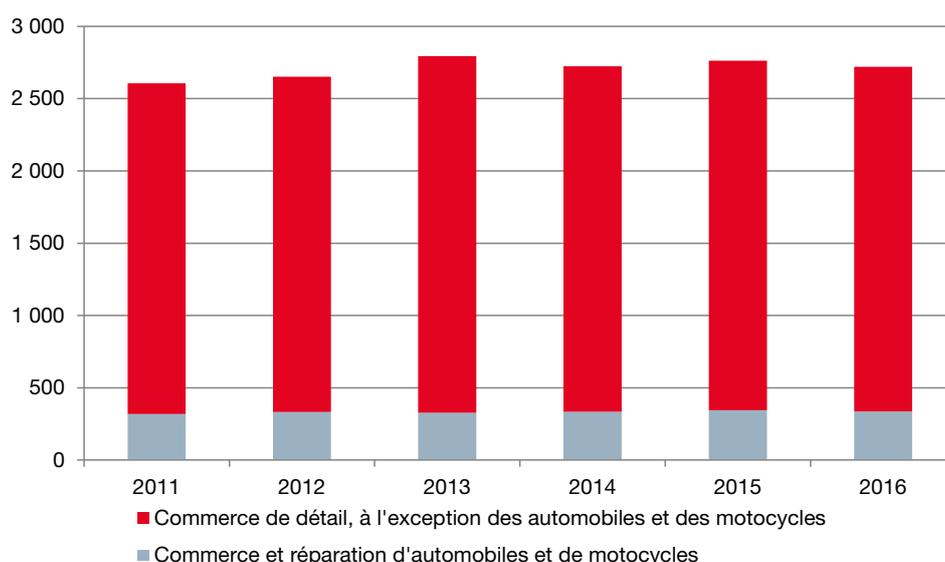
2. Emploi : léger fléchissement en 2016, dans un secteur relativement jeune et à majorité féminin

1.1. 5,7 % des salariés du secteur privé travaillent dans le Commerce de détail en 2016

Le secteur du Commerce de détail emploie 2 720 salariés. Entre 2001 et 2016, le poids de ce secteur est relativement stable, aux alentours des 5,8 %.

87,7 % des salariés du secteur travaillent dans le Commerce de détail traditionnel (hors automobile).

Figure 2 : Evolution du nombre de salariés par division NAF



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

On dénombre 43 salariés de moins par rapport à décembre 2015. Par contre, le nombre d'heures travaillées et la masse salariale progressent (+1,0 % et +4,1 %).

1.2. Habillement et supermarchés prédominent dans l'emploi du secteur

Tableau 2 : Nombre de salariés par code NAF

	2015	2016	Poids 2016	Evol 2015/2016
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	583	553	23,2%	-5,2%
Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire	484	497	20,9%	2,7%
Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé	165	154	6,5%	-6,4%
Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	142	145	6,1%	2,4%
Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé	106	107	4,5%	1,2%
Autres	937	928	38,9%	-1,0%
Total Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	2 417	2 384	100%	-1,3%

44,1 % des salariés travaillent soit dans un Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé soit dans un Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (superettes, supermarchés et hypermarchés). Mais si le premier a employé 30 salariés de moins en 2016, le second en a employé 13 de plus.

1.3. Des salariés non-résidents en Principauté

Tableau 3 : Salariés du Commerce de détail selon le lieu de résidence et le sexe en 2016

	Hommes		Femmes		Total	
Alpes-Maritimes hors CL ⁽¹⁾	744	59,6%	676	45,9%	1 420	52,2%
Communes Limitrophes	290	23,3%	448	30,4%	738	27,1%
Monaco	118	9,4%	205	13,9%	323	11,9%
Italie	82	6,6%	129	8,7%	211	7,8%
Autres	13	1,0%	15	1,0%	28	1,0%
Total	1 247	45,8%	1 473	54,2%	2 720	100%

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

⁽¹⁾ Communes limitrophes

88,1 % des salariés du Commerce de détail ne résident pas en Principauté. Ils étaient 85,0 % en 2011.

1.4. Des salariés français à 72,9 % et majoritairement féminins

Tableau 4 : Salariés du Commerce de détail selon la nationalité et le sexe en 2016

	Hommes		Femmes		Total	
Français	1 000	80,2%	982	66,7%	1 982	72,9%
Italiens	144	11,6%	239	16,2%	383	14,1%
Portugais	15	1,2%	57	3,9%	72	2,6%
Monégasques	13	1,0%	21	1,4%	34	1,3%
Belges	9	0,7%	12	0,8%	21	0,8%
Autres	66	5,3%	162	11,0%	228	8,4%
Total	1 247	45,8%	1 473	54,2%	2 720	100%

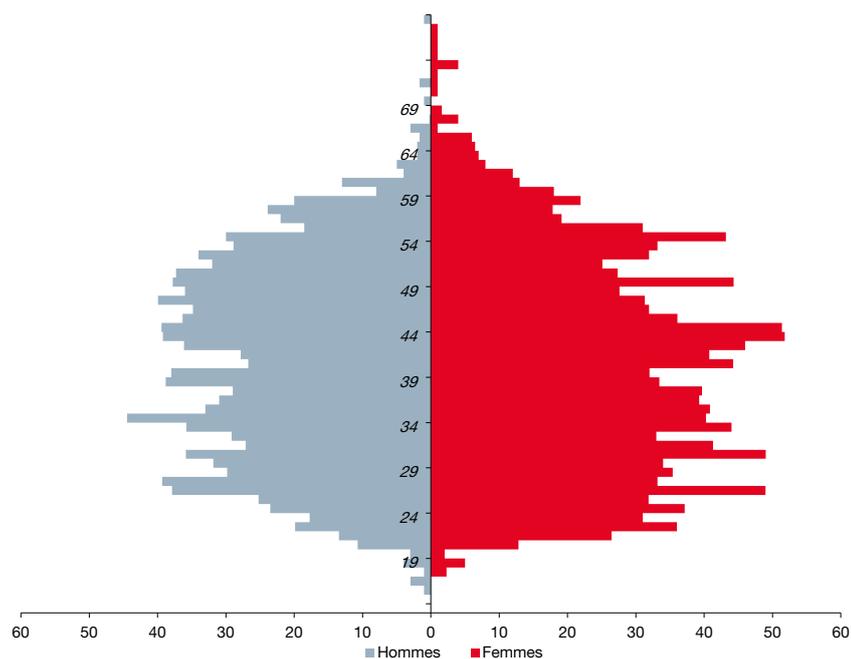
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Depuis 2011, la part des salariés français a tendance à diminuer au profit des Italiens. En effet, les Français représentaient 75,1 % des salariés en 2011 et les Italiens 12,5 %.

Les femmes représentent la majorité des salariés du secteur. On note cependant une grande différence entre le Commerce de détail automobile (20,4 % de femmes) et hors automobile (58,9 % de femmes).

1.5. Un secteur aux salariés relativement jeunes

Figure 3 : Pyramide des âges selon le sexe en 2016



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Tableau 5 : Age moyen des salariés en 2016

	Hommes	Femmes	Total
Hébergement et restauration	39,3	37,5	38,7
Commerce de détail	40,2	39,9	40,0
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	40,4	39,4	40,0
Information et communication	40,9	40,5	40,8
Activités financières et d'assurance	42,1	40,8	41,5
Commerce de gros	42,6	40,5	41,6
Administration, enseignement, santé et action sociale	43,0	42,4	42,6
Construction	42,7	42,2	42,7
Autres activités de services	42,9	43,5	43,2
Transport et entreposage	44,4	41,7	43,6
Industrie manufacturière, extractive et autre	44,2	43,6	44,0
Activités immobilières	46,3	46,1	46,2
Total	41,9	41,2	41,6

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

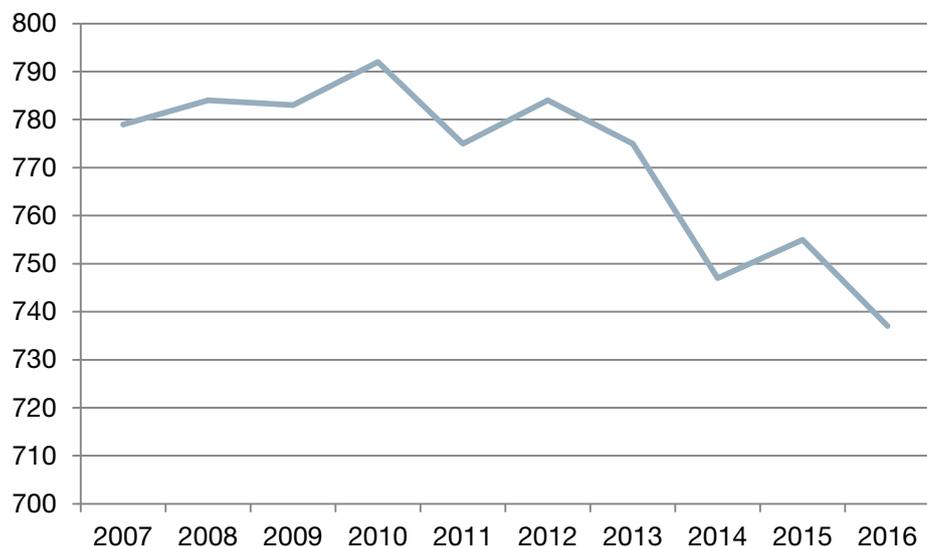
Avec une moyenne d'âge de 40 ans, les salariés du Commerce de détail sont les plus jeunes après ceux de l'Hébergement et de la restauration.

Dans tous les secteurs d'activité, excepté celui des Autres activités de services, les femmes sont en moyenne plus jeunes que les hommes.

3. Nombre d'établissements : niveau le plus bas depuis 10 ans

Il y avait, au 31 décembre 2016, 737 établissements en activité dans le Commerce de détail. Ce chiffre est en recul de 5,4 % par rapport à 2007.

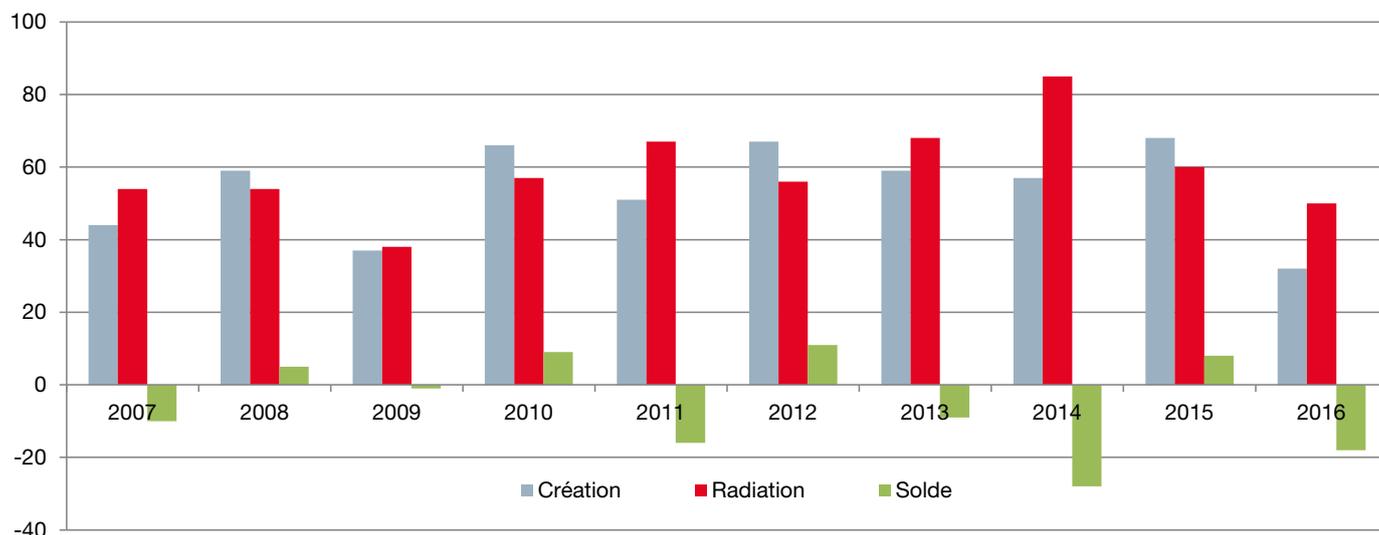
Figure 4 : Nombre d'établissements actifs



Sources : Direction de l'Expansion Economique, IMSEE

3.1. Plus de radiations d'établissements que de créations en 2016

Figure 5 : Créations et radiations d'établissements dans le Commerce de détail



Sources : Direction de l'Expansion Economique, IMSEE

En 2016, il y a eu 32 créations d'établissements pour 50 radiations, soit un solde négatif de -18. Après 2014 (-28), c'est le plus mauvais résultat depuis 10 ans. C'est le Commerce d'habillement qui est le plus touché (-6). A contrario, ce sont les établissements de Vente à distance sur catalogue spécialisé qui ont le solde positif le plus élevé (+4).

En 10 ans, il y a eu 49 radiations de plus que de créations d'établissements dans le Commerce de détail en Principauté.

3.2. Les magasins spécialisés prédominent

Tableau 6 : Nombre et répartition des commerces par Groupe NAF en 2016

	Nb	Poids
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	418	56,7%
Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés	60	8,1%
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	46	6,2%
Commerce de véhicules automobiles	45	6,1%
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	42	5,7%
Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé	30	4,1%
Commerce de détail sur éventaires et marchés	21	2,8%
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en maga	21	2,8%
Entretien et réparation de véhicules automobiles	16	2,2%
Commerce d'équipements automobiles	14	1,9%
Commerce de détail en magasin non spécialisé	12	1,6%
Commerce et réparation de motocycles	8	1,1%
Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	4	0,5%
Nombre total d'établissements	737	100%

Sources : Direction de l'Expansion Economique, IMSEE

Plus d'un commerce sur deux est un Commerce de détail en magasin spécialisé. 6,1 % des établissements sont des Commerces de véhicules automobiles.

3.3. L'habillement, chef de file de l'équipement de la personne

Tableau 7 : Nombre et répartition des Autres commerces de détail en magasin spécialisé par code NAF en 2016

	Nb	Poids
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	158	37,8%
Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé	82	19,6%
Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	63	15,1%
Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	46	11,0%
Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé	26	6,2%
Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	16	3,8%
Commerce de détail de fleurs, animaux de compagnie	13	3,1%
Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	12	2,9%
Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé	2	0,5%
Nombre total d'établissements	418	100%

Sources : Direction de l'Expansion Economique, IMSEE

3.4. SARL : la forme juridique qui monte

Tableau 8 : Nombre et répartition des établissements par forme juridique en 2016

	Nb	Poids
les Activités en Nom Personnel (PP)	263	35,7%
les Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL)	251	34,1%
les Sociétés Anonymes Monégasques (SAM)	172	23,3%
les Sociétés en Commandite Simple (SCS)	36	4,9%
les Sociétés en Nom Collectif (SNC)	8	1,1%
les Sociétés Etrangères (SE)	6	0,8%
les Non Assujettis (NA)	1	0,1%
Total	737	100%

Sources : Direction de l'Expansion Economique, IMSEE

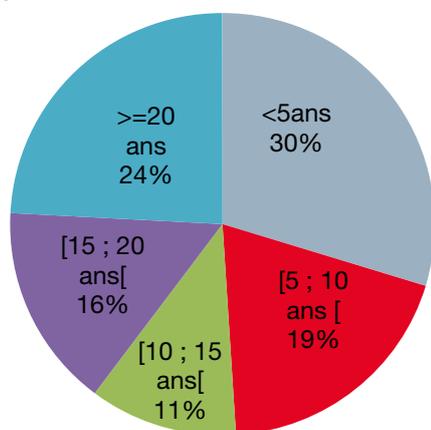
Même si les Activités en Nom Personnel (PP) restent la première forme juridique des établissements du Commerce de détail, le nombre des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) ne cesse de progresser.

En 2007, les PP représentaient la moitié des établissements et les SARL seulement 11,0 %.

3.5. Des enseignes de près de 15 ans d'âge moyen

En 2016, l'âge moyen d'un établissement est de 14,4 ans, mais un établissement sur deux a moins de 10 ans. En 2007, l'âge moyen d'un établissement était de 13,2 ans et un établissement sur deux avait moins de 9 ans.

Figure 6 : Répartition par tranche d'âge des établissements en activité en 2016



Sources : Direction de l'Expansion Economique, IMSEE

4. Chiffre d'affaires : plus d'un milliard et demi d'euros en 2016

Le Commerce de détail, deuxième secteur en termes de chiffre d'affaires après le Commerce de gros, représente près de 12 % du chiffre d'affaires global de la Principauté hors Activités financières et d'assurance, et dépasse pour la première fois les 1,5 milliards d'euros.

Tableau 9 : Chiffre d'affaires par Grand Secteur d'Activité⁽¹⁾

	2015	2016	Variation
Commerce de gros	4 590,3	4 717,5	2,8%
Commerce de détail	1 430,1	1 503,1	5,1%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	1 541,8	1 408,1	-8,7%
Construction	1 319,1	1 288,5	-2,3%
Industries manufacturières, extractives et autres	963,2	837,7	-13,0%
Autres activités de services	695,4	709,8	2,1%
Information et communication	639,9	689,8	7,8%
Hébergement et restauration	667,4	641,3	-3,9%
Transport et entreposage	551,2	534,6	-3,0%
Activités immobilières	482,4	460,8	-4,5%
Administration, enseignement, santé et action sociale	88,8	84,8	-4,5%
<i>Activités financières et d'assurance</i>	<i>1 714,2</i>	<i>1 644,9</i>	<i>-4,0%</i>
Total⁽²⁾	12 969,6	12 876,1	-0,7%

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

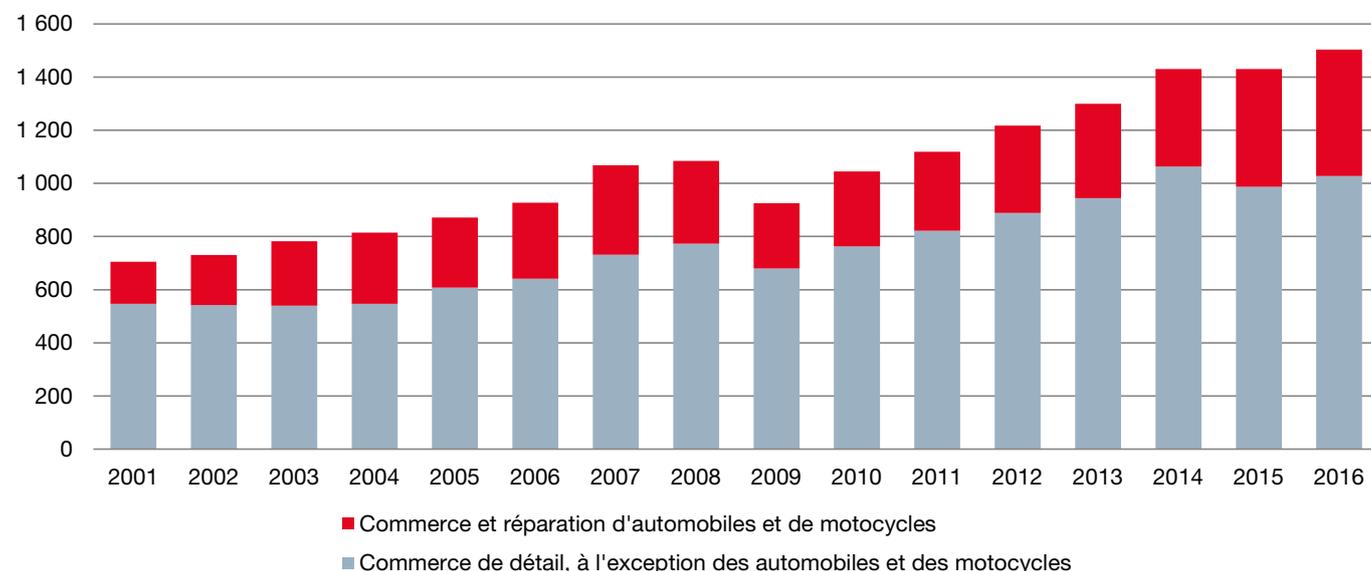
Unité : million d'euros

(1) Calculé à partir des déclarations de TVA en période de dépôt

(2) Le total du chiffre d'affaires n'inclut pas celui des Activités financières et d'assurance. Le chiffre d'affaires étant un indicateur moins pertinent que pour les autres secteurs, il est donné à titre indicatif.

4.1. Un chiffre d'affaires sectoriel en croissance à la faveur du commerce automobile

Figure 7 : Evolution du chiffre d'affaires du Commerce de détail



Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Unité : million d'euros

En quinze ans, le chiffre d'affaires du Commerce de détail a plus que doublé (+113,3 %). Toutefois, ses deux composantes n'ont pas évolué à la même vitesse. Si le Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles, a progressé de 87,8 %, le Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles a vu son chiffre d'affaires tripler sur la même période.

4.2. Le chiffre d'affaires des magasins spécialisés : la bijouterie/horlogerie devant l'habillement

En 2016, 58,1 % du chiffre d'affaires du Commerce de détail hors automobile est réalisé par trois classes NAF :

- Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé : 22,4 % ;
- Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé : 19,4 % ;
- Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (superettes, supermarchés et hypermarchés) : 16,3 %.

Tableau 10 : Chiffre d'affaires du Commerce de détail traditionnel par Classe NAF

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2015/2016
Articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	79,4	110,9	129,2	83,1	124,4	153,2	172,1	188,3	224,5	158,9	230,2	44,9%
Habillement en magasin spécialisé	122,6	145,6	151,7	135,7	146,4	161,7	185,8	208,1	218,3	216,2	199,4	-7,8%
Magasin non spécialisé à prédominance alimentaire	156,5	158,7	160,4	156,1	152,9	155,0	158,5	164,3	165,1	165,4	167,0	0,9%
Autres classes	282,9	316,4	331,6	305,2	338,8	351,5	372,4	383,4	455,6	446,2	430,9	-3,4%
Total	641,3	731,6	773,0	680,0	762,6	821,5	888,8	944,1	1 063,4	986,7	1 027,5	4,1%

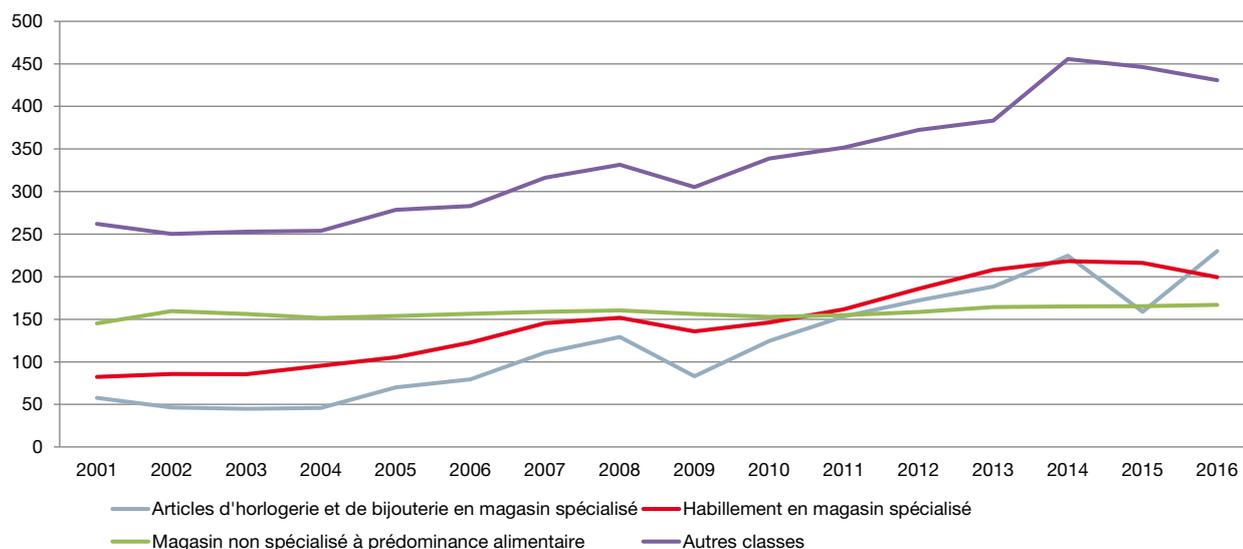
Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Unité : million d'euros

Les excellents résultats du Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé (+44,9 %) masquent les difficultés que le Commerce de détail traditionnel a connu en 2016 : recul du chiffre d'affaires des principales classes NAF comme l'habillement (-7,8 %).

Les résultats des superettes, supermarché et hypermarchés restent stables (+0,9 %).

Figure 8 : Evolution par Classe NAF du chiffre d'affaires du Commerce de détail traditionnel



Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Unité : million d'euros

Les différentes classes n'ont pas évolué de la même façon au cours de ces quinze dernières années.

Le Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé a vu son chiffre d'affaires multiplié par quatre sur la période, mais avec de fortes variations annuelles dues à des opérations exceptionnelles réalisées par certains acteurs économiques.

Le Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé a connu une croissance moins importante (chiffre d'affaires multiplié par 2,5), mais moins heurtée. Toutefois, depuis trois ans, cette courbe s'inverse et le chiffre d'affaires retrouve son niveau de 2013.

Enfin, le Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire a progressé de façon peu sensible, mais régulière (+15,0 % en 15 ans).

4.3. Le commerce automobile en forte progression

Tableau 11 : Chiffre d'affaires du Commerce de détail automobile par Classe NAF

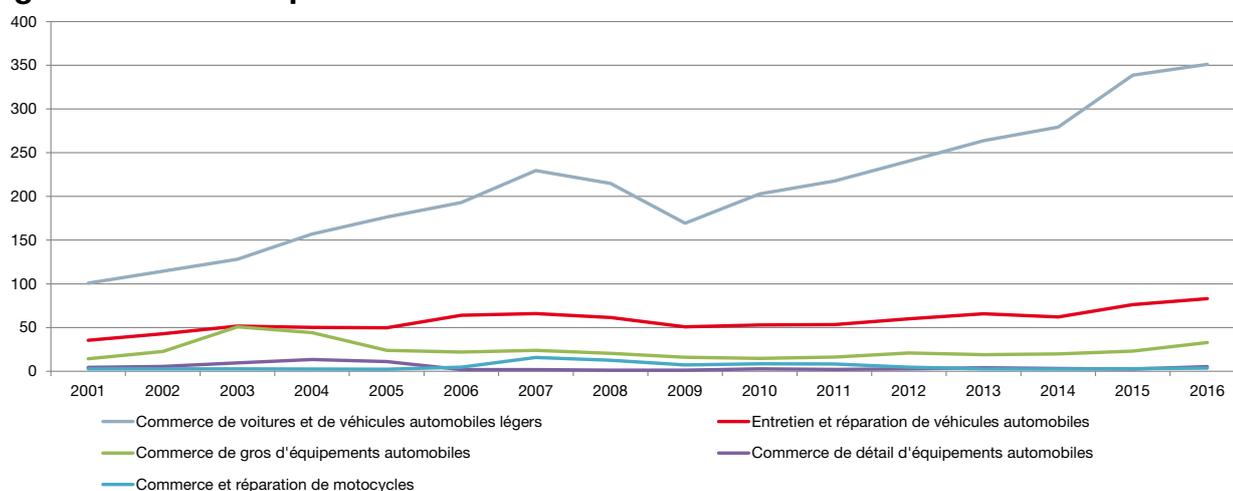
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2015/2016
Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	193,0	229,7	214,9	169,3	202,9	217,5	240,5	263,8	279,3	338,7	351,1	3,7%
Entretien et réparation de véhicules automobiles	64,1	65,9	61,5	50,8	53,0	53,3	60,0	65,6	62,1	76,3	83,0	8,8%
Commerce de gros d'équipements automobiles	22,1	23,9	20,6	15,9	14,8	16,1	20,8	19,0	19,8	23,0	32,8	42,5%
Commerce de détail d'équipements automobiles	1,8	1,8	1,3	1,3	2,6	2,2	2,8	4,0	3,2	2,5	5,2	111,7%
Commerce et réparation de motocycles	4,6	15,8	12,6	7,3	8,5	8,2	4,6	2,8	2,4	3,0	3,6	18,7%
Total	285,5	337,0	311,0	244,6	281,8	297,3	328,7	355,2	366,8	443,4	475,6	18,7%

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Unité : million d'euros

Le chiffre d'affaires du Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles a triplé en quinze ans grâce aux très bons résultats du Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers qui représente près des trois-quarts du chiffre d'affaires de ce secteur.

Figure 9 : Evolution par Classe NAF du chiffre d'affaires du Commerce de détail automobile



Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Unité : million d'euros

Depuis 2003, les immatriculations de véhicules neufs ont progressé de 46,7 % alors que le chiffre d'affaires des garages automobiles a augmenté de 95,7 %.

5. PIB du secteur : -6,8 % en 2015

5.1. Une année 2015 en recul

Le PIB du Commerce de détail représente 5,9 % du PIB de la Principauté en 2015. Il est en repli (-6,8 %) pour la première fois depuis 2012. Le PIB de ce secteur avait baissé de -0,2 % entre 2011 et 2012. Les bons résultats du secteur automobile n'ont pu limiter le recul du commerce traditionnel.

Tableau 12 : Poids du Commerce de détail dans le PIB en 2014 et 2015

	PIB 2014	PIB 2015	Variation	Poids 2015
Activités financières et d'assurance	867,5	911,4	5,1%	16,8%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	807,7	808,1	0,1%	14,9%
Construction	401,6	690,2	71,9%	12,7%
Commerce de gros	467,8	520,4	11,3%	9,6%
Activités immobilières	522,5	470,5	-9,9%	8,7%
Administration, enseignement, santé et action sociale	396,0	388,1	-2,0%	7,2%
Hébergement et restauration	335,4	359,6	7,2%	6,6%
Commerce de détail	343,9	320,7	-6,8%	5,9%
Industries manufacturières, extractives et autres	248,0	263,2	6,1%	4,9%
Autres activités de services	331,9	256,0	-22,9%	4,7%
Information et communication	236,0	240,4	1,8%	4,4%
Transport et entreposage	185,7	191,6	3,2%	3,5%
PIB en millions d'euros constants	5 143,9	5 420,3	5,4%	100%

Source : IMSEE

Unité : million d'euros

5.2. Un secteur qui génère de la TVA

Le PIB du Commerce de détail se caractérise par un Excédent Brut d'Exploitation (EBE) traditionnellement largement supérieur à la masse salariale globale du secteur. Or, cet EBE est en recul de -10,3 %. La hausse de 0,9 % de la masse salariale n'a pu compenser cette baisse qui affecte le PIB sectoriel (-6,8 %).

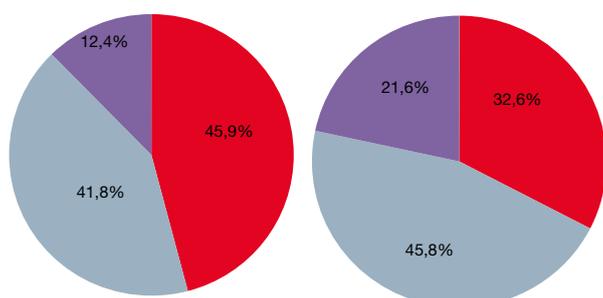
Tableau 13 : Composition du PIB

	PIB 2015	Commerce de détail	Var 2014/2015	Poids
Rémunérations des salariés	2 588,3	105,2	0,9%	4,1%
Excédent brut d'exploitation	2 356,3	147,9	-10,3%	6,3%
Impôts	697,5	69,8	-10,4%	10,0%
Subventions	-221,8	-2,3	-27,6%	1,0%
PIB en millions d'euros constants	5 420,3	320,7	-6,8%	5,9%

Source : IMSEE

Unité : million d'euros

Figure 10 : Composition du PIB global et du PIB sectoriel hors subvention en 2015



Annexe A : Glossaire des termes utilisés et des abréviations

Âge moyen : Moyenne de l'âge des individus qui constituent cette population.

Agent économique : Personne physique ou morale (dont sociétés, unités des administrations publiques, institutions sans but lucratif) prenant des décisions d'ordre économique et financier. Un agent économique peut ou non disposer d'un numéro RCI en fonction de son activité. Unité statistique, il dispose d'un NIS. Un agent économique peut avoir un ou plusieurs établissements.

EBE : L'Excédent Brut d'Exploitation est le solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation. Pour les entreprises individuelles, le solde du compte d'exploitation est le revenu mixte. L'excédent d'exploitation peut être calculé net, si l'on retranche la consommation du capital fixe.

Employeur : Personne physique ou morale affiliée aux Caisses Sociales de Monaco, autorisée à exercer une activité professionnelle en Principauté et employant du personnel salarié dans le cadre de cette activité.

Etablissement : Unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'un agent économique. Chaque établissement est immatriculé avec un Numéro d'Identification Statistique et donc individualisé.

Produit Intérieur Brut : Le Produit Intérieur Brut (PIB) synthétise l'activité économique et constitue un élément d'information indispensable dans le débat économique contemporain. Il permet de suivre et d'apprécier l'efficacité des politiques économiques menées et d'établir des comparaisons avec d'autres états, notamment au sein de l'Union Européenne. Calculé en Principauté selon la méthode des revenus.

PIB = *Salaires + EBE + Impôts sur les produits – Subventions*

Salarié : Représentation d'un salarié sous la forme d'un poids correspondant au prorata des heures effectuées chez ses différents employeurs.

Taux de croissance : Le calcul d'un taux de croissance d'une variable (CA, nombre de salariés, nombre de commerces...) permet de calculer la variation de cette donnée sur deux observations (ex : observation sur année N et année N-1). La valeur d'un taux de croissance s'exprime en pourcentage et appartient à l'ensemble des nombres réels.

Le taux de croissance d'une variable x sur l'intervalle n et n-1 suit la formule suivante :

$$\text{taux de croissance} = \frac{\text{valeur}_n - \text{valeur}_{n-1}}{\text{valeur}_{n-1}} \times 100$$

Observatoire du Commerce de détail 2016

Octobre 2017

Pour consulter les
publications de l'IMSEE :
<http://www.imsee.mc/Publications>

Pour suivre les actualités de
l'IMSEE :
<http://www.imsee.mc/Actualites>

Pour vous abonner à la
newsletter de l'IMSEE :
<http://www.imsee.mc/Newsletters>

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian
98000 MONACO
www.imsee.mc

